Image not found or type unknown

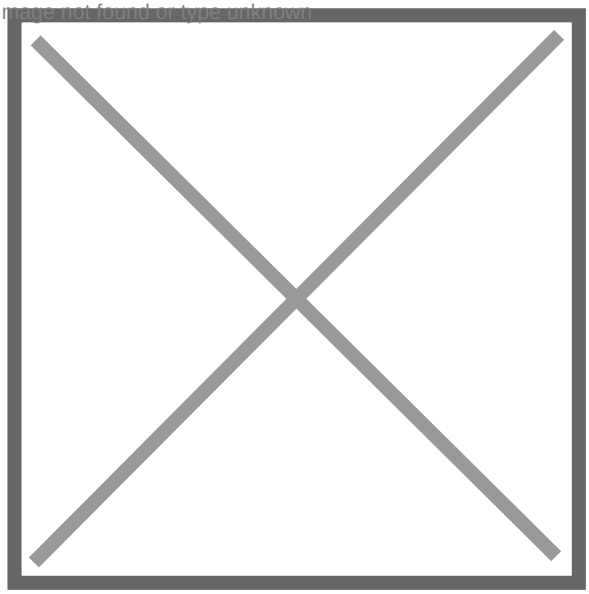

Vente internet avantage multilédia

Par **bellimontois**, le **21/05/2011** à **09:56**

Bonjour,
Commande d'un objectif canon à Avantage Multimédia le 4 avril 2011. Commande validée, chèque tiré et délai d'expédition 2 à 6 jours. Au bout d'un mois n'ayant rien reçu j'ai essayé de contacter ce site soit par téléphone soit par mails, impossible.En faisant des recherches sur internet j'ai appris que cette société était en redressement judiciaire. J'ai donc décidé d'annuler ma commande et demandé le remboursement de celle-ci. J'ai adressé une lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de l'administrateur judiciaire le 12 Mai. Depuis ce courrier est toujours à la poste .Que faire pour me faire rembourser?
Merci pour vos conseils

Par **mimi493**, le **21/05/2011** à **12:15**

Attendre, s'il y a encore de l'argent après avoir payé l'Etat et les salariés, les créanciers simples passeront

Par **bellimontois**, le **21/05/2011** à **13:09**

Ce que voudrais c'est avoir l'adresse de la SCP CHAUVAUX-LAVOIR et N° de téléphone car c'est ce cabinet qui gère Avantage multimédia actuellement par l'intermédiaire d'un administrateur et d'un mandataire judiciaire.
Merci

Par **veveamiens**, le **14/06/2011** à **19:32**

bonjour moi aussi j ai etait arnaque par avantage multimedia j ai commander un appareil wiffi samsung depuis 1 er juin livraison revu en 6 jours et 15 jours apres toujour rien plusieur mails envoyer et telephone personne repond et en appronfondant sur le net j ai vue plusieur personne dans notre cas que faire?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés